

8. Domaines de compétences par thème 8.9 – Culture

N° 59-2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## **DECISION DU MAIRE**

## Signature d'un contrat de cession avec AMC & LES TONTONS TOURNEURS

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,

Vu la délibération 101-2022 du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 97-2022 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

DECIDE de signer un contrat de cession avec l'AMC & LES TONTONS TOURNEURS domicilié 33, rue de Valleuil 14120 MONDEVILLE pour un concert de « KITANO GRAFFITI » rue de la République le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 à l'occasion des concerts d'ouverture du festival des Mascarets pour un montant de 1.266 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 2 mars 2023

Pour le Maire et par délégation,

Puiblié le 09/03/2023

Accusé de réception en préfecture 027-200077329-20230302-59-AU Date de télétransmission : 09/03/2023 Date de réception préfecture : 09/03/2023 Julien TIMON Troisième Maire-adjoint en charge De la culture et du patrimoine